

Communiqué de presse

Mercredi 19 Août 2020

SAUVETAGE D'UNE IMPORTANTE POPULATION CONNUE DE MULETTE ÉPAISSE DANS LE RUISSEAU DES AULNES



Le lit du ruisseau asséché avec
de nombreuses mulettes mortes
© F. Rabemananjara / CEN L

Mercredi 12 août, les agents de l'Office français de la biodiversité et du Conservatoire des espaces naturels de Lorraine ont effectué, en urgence, une opération de sauvetage d'une espèce emblématique de la région Grand-Est : la mulette épaisse.

Le ruisseau des Aulnes, du département de la Meuse abrite une importante population de moules d'eau douce appelée mulette épaisse (*Unio Crassus*), espèce en déclin qui lui vaut d'être protégée en France et en Europe.

Face à l'assèchement total du ruisseau, le Conservatoire des espaces naturels de Lorraine (CEN Lorraine) a alerté la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui à son tour a sollicité l'expertise de l'Office français de la biodiversité (OFB). Devant un nombre important de spécimens déjà morts et le risque imminent de disparition totale de cette population, l'OFB et le CEN Lorraine ont organisé une opération afin d'éviter la catastrophe. En effet la mulette épaisse est une espèce strictement aquatique qui ne peut pas survivre sans eau et qui est sensible aux températures élevées. 2959 individus ont été pêchés et transférés sur des sites encore en eau. Dans les mois et années à venir, un suivi de l'opération sera réalisé pour évaluer la réussite de ce sauvetage.

Zoom sur la mulette épaisse (*Unio crassus*):

La mulette épaisse est une moule d'eau douce qui vit partiellement enfouie dans le lit des rivières. Elle se nourrit en filtrant l'eau et se reproduit via les poissons qui transportent ses larves. L'espèce est victime de la dégradation des milieux (perte d'habitat, pollution...) ce qui provoque la diminution de son aire de répartition. Il ne reste plus aujourd'hui que quelques centaines de sites connus abritant encore ces bivalves, dont l'essentiel se trouve dans le quart nord-est de la France.

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.